

Descriptif de construction / PPE Champ-de-Val

Place de stationnement extérieure

Installation de chantier, travaux de terrassement, et couche de fondation.
Revêtement en gravier filtrant selon directive cantonale sur le stationnement.

Place de stationnement intérieure dans garage commun

Fondation et structure porteuse en béton armé, surface horizontale.
Revêtement de sol en béton bitumineux ou béton hydraulique taloché propre.

Structure du garage en bois, façades extérieures en bois couleur brun/gris. Structure intérieure en bois, ossature visible non isolée.
Toiture en tôle métallique thermolaquée ou Fibro-ciment, pente 15%.
Porte de garage sectionnelle type Hörmann ou similaire avec ouverture électrique et télécommande.
Eclairage individuel avec allumage automatique.
Prise électrique 230V, raccordé sur compteur privé.
Cloison de séparation avec garage adjacent en bois non-ajouré.

Maçonnerie – béton armé

Composition statique et sismique de l'immeuble en béton armé et maçonnerie selon normes SIA.
Béton de propreté, fondations hors-gel, radier, murs parasismiques, poteaux et dalles en béton (y compris confection de trémie pour l'escalier et cage d'ascenseur des communs) selon Norme SIA103 et SIA262.

Murs extérieurs en brique TC et isolation périphérique (Coefficients thermiques selon bilan énergétique, conformément à l'ordonnance cantonale sur l'énergie).
Murs intérieurs en brique terre cuite et cloisons légères, y compris linteaux et avant-linteaux pour les différentes ouvertures.
Murs extérieurs du réduit en briques TC, non isolé.

Charpente, ferblanterie, menuiserie et huisseries

Installation de chantier, moyen de levage, échafaudage.
Charpentes toitures 2 pans principaux et croupes, poutraison non visible.
Isolation thermique selon bilan énergétique.
Couverture en tuiles ciment ou terre cuite, de couleur rouge.
Ferblanterie en zinc et étanchéité selon norme SIA 271.
Plafond des combles en lames bois ou panneaux bois couleur selon choix des clients.
Installation de 3 fenêtres de toit type Velux 114/118 motorisées avec système d'obscurcissement par l'intérieur.
Escalier ¼ tournant marches en bois massif (frêne, chêne ou hêtre à choix) avec double limon central thermolaqué.
Portes intérieures battantes stratifiées blanches ou selon décor standard.
Porte palière EI30 selon directives ECA, en bois blanc intérieur et extérieur, cadre en bois, pose en applique.
Ensemble des fenêtres (fixe et ouvrante) en PVC triple-vitrage, blanc intérieur et extérieur, type DOMOFEN ou similaire.
Tablettes de fenêtres intérieures en bois peint et extérieur en alu.
Une armoire d'entrée ou un dressing compris.

Crépissage, plâtrerie et peinture intérieure

Plafonds lissés (ensemble des pièces du 1^{er} étage)

Crépissage intérieur et grain de finition intérieur type Marmoran 1.0 mm.
Crépissage extérieur et grain de finition extérieur 2.0 mm, couleur blanc cassé et gris selon prescription du fournisseur d'isolant de façade.

Electricité et installation photovoltaïque

Point lumineux (hors lustrerie) dans les chambres, rangements et cellier.
Spots LED intégrés dans cuisine, salles de bain et circulation. Deux prises par chambre et un interrupteur-prise, tirage de fils, installation de l'ensemble des tubes dans la dalle et les murs, contrôle de l'installation selon norme OIBT.

Ventilation mécanique pour les deux salles de bain type Helios Minivent.
Thermostats d'ambiance pour chauffage de sol.
Éteignage centralisé et contrôle centralisé des stores type Feller Wisser ou équivalent.

Chape et revêtements de sols (y compris faïence)

Isolation de sol phonique (Swisspor Roll EPS 20 type 2 30mm).

Fourniture et pose d'une chape anhydrite 55-60 mm.

Fourniture et pose de carrelage de sol (toutes pièces sauf chambres et circulation combles).

Fourniture et pose de faïence toute hauteur des murs dans les salles de bain.

Fourniture et pose de parquet contrecollé dans les chambres et la circulation des combles (pose flottante). Pose collée à 15.- CHF/m² TTC de plus.

Prix indicatif de fourniture de carrelage (à 60.- CHF/m² HT prix public), faïence à choisir dans la gamme (à 40.- CHF /m² HT prix public), parquet contrecollé avec couche d'usure en bois massif (à 70.- CHF /m² HT prix public).

Chauffage et sanitaire

Installation complète de chauffage, pour l'ensemble du bâtiment, avec pompe à chaleur air/eau couplée au chauffage au sol. Plan de pose des serpentins selon calcul de l'ingénieur CVS.

Pré-installation électrique pour chauffe-serviettes dans salle de bain du 1^{er}.

Installation sanitaire avec entrée d'eau et vanne d'arrêt principale pour l'appartement, installation des appareils sanitaires et leurs raccordements. Choix des meubles de salle de bain et appareillage à valider par les clients selon gamme Getaz ou Matériaux (Montant total des appareils sanitaire 21'660.- CHF TTC, prix public).

Stores extérieurs

Fourniture et pose de stores à lamelle AV70-90, couleur gris, motorisés pour toutes fenêtres et baie vitrée, y compris télécommande.

Terrasse-balcon / Serrurerie

Fourniture et pose de garde-corps métallique sur balcon.

Fourniture et pose de dalles en grès ceram 60x60 sur terrasse extérieur

Cuisine

Fourniture et pose des meubles de cuisine et plan de travail y compris fourniture et installation de l'électroménager. (Montant total de la cuisine y compris appareils 20'000.- CHF HT, prix public).

Honoraires, frais et taxes

Ensemble des honoraires d'architectes et d'ingénieurs.

Coûts de la procédure de permis de construire.

Calcul du bilan thermique.

Etablissement de l'ensemble du projet (toutes phases selon SIA 102 et 103).

Frais secondaires comprenant exhaustivement :
Taxe de raccordement BKW, courant électrique durant la phase de chantier, permis de construire, et assurance travaux en cours (ECA).
(Taxes d'épuration, frais de viabilisation et autres taxes communales non comprises)
Hors terrain, frais d'acquisition (notaire et RF) et intérêts intercalaires.

Modification du prix de l'ouvrage :

Le prix total de l'ouvrage convenu est un prix **forfaitaire**.
Toutes prestations complémentaires ou imposées par la législation, ne faisant explicitement pas partie du présent contrat et souhaitées par les clients fera l'objet d'une offre complémentaire, basée sur les prix coutants, majorés des honoraires d'architectes (15%). Les prestations complémentaires ne seront engagées qu'avec l'accord écrit des clients. En cas de modification non validée préalablement par les clients, le prix forfaitaire ne sera pas modifié.
Les prix sont bloqués à la signature du contrat.